



RÉFORME DES DE NIVEAU 6

Présentation aux partenaires institutionnels — APRADIS ASS · ES · EJE · ETS —
Entrée en vigueur : 1er septembre 2026

LES DIPLÔMES D'ÉTAT DE NIVEAU 6 CE QUI CHANGE EN 2026

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

- Remplace l'arrêté du 22 août 2018 (abrogé après 2028)
- Transition jusqu'au 31 juillet 2028 pour les formations en cours
- Entrée en vigueur : 1er septembre 2026

ACCÈS À LA FORMATION:

- Titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent (niveau 4 minimum)
- Possibilité d'accès par la VAE
- Entretien d'admission après préinscription nationale (Parcoursup)
- Dispense d'entretien d'admission pour apprentis et contrat pro ou titulaires de blocs déjà validés
- Signature d'un contrat pédagogique à l'entrée en formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 3 ans (6 semestres) – 3 442 heures

- 1 517 h de formation théorique (dont 12h d'accompagnement individuel)
- 1 925 h (55 semaines) de formation pratique

Formation individualisée selon entretien de positionnement

Livret de formation et contrat pédagogique obligatoires

FORMATION PRATIQUE: STAGES

55 semaines sur 3 ans, en plusieurs périodes :

- 1^{ère} période: 12 semaines (12 ou 4 & 8) — découverte
- 2^{ème} période: 16 semaines (16 ou 8 & 8) — approfondissement
- 3^{ème} période: 27 semaines — transfert

Référents diplômés (Niveau 6 et travail social selon la période de formation pratique) et conventions tripartites obligatoires

Objectif : acquisition progressive et intégrative des compétences professionnelles

LES AMPLITUDES DE FORMATION PRATIQUE

1925 heures de formation pratique, pensées en cohérence avec les blocs de compétences, Une progression en 3 temps:

1re année — « Découvrir pour comprendre » Découverte du milieu professionnel · Confirmation du projet professionnel · Construction d'une première posture

2e année — « Agir pour se professionnaliser » Engagement plus autonome · Développement des capacités d'analyse · Prise d'initiative dans le projet de formation pratique

3e année — « Agir pour transférer » Mobilisation de l'ensemble des compétences · Responsabilité professionnelle assumée · Dimension intégrative du cursus

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

1 505 h d'enseignement théorique réparties par bloc :

BC1 : 504 h — *Spécifique métier*

BC2 : 504 h — *Transversal*

BC3 : 252 h — *Commun*

BC4 : 245 h — *Commun*

- Intègre : enseignement de langue vivante, numérique et méthodologie de recherche
- Adaptation continue aux politiques publiques et aux recommandations HAS / HCTS

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL :

4 Blocs de compétences

BC1 — Concevoir et conduire : Un accompagnement adapté au métier (éducatif spécialisé / social / socio-éducatif / technique selon le diplôme)

BC2 — Favoriser et soutenir l'autodétermination Des individus et des collectifs dans un but d'émancipation/ le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant

BC3 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale En lien avec les politiques de cohésion sociale

BC4 — S'inscrire dans le contexte professionnel du travail social

ÉVALUATION ET DIPLÔME

Évaluation et délivrance du diplôme

- Contrôle continu + épreuve conclusive (dossier et soutenance)
- Validation **par blocs de compétences** — aucune compensation entre blocs
- Attribution de **180 crédits ECTS**
- Diplôme délivré après validation des 4 blocs

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Un entretien de positionnement évalue les acquis antérieurs et l'expérience professionnelle.

Des allègements peuvent être accordés pour :

- Formation ou expérience validée dans le champ social
- Blocs de compétences déjà acquis
- Activités relevant de l'article L.611-11 du Code de l'éducation

Dispenses possibles d'épreuves ou de périodes de stage selon les correspondances (Annexe III)

Le contrat pédagogique intègre ces allègements dans le programme individualisé

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Former des professionnels du travail social capables
d'accompagner, de transformer et d'agir

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

Une formation au service de l'émancipation

Former les futurs travailleurs sociaux de niveau 6, c'est les préparer à :

- Accompagner des personnes, des groupes et des collectifs dans des **parcours d'émancipation et d'autodétermination**
- Développer leur **capacité d'action** et leur accès à leurs droits
- S'inscrire dans les transitions sociétales — écologique, inclusive, numérique
- Contribuer à une société attentive à la **dignité et au bien-être de chacun**

Le travailleur social : un acteur du changement, aux côtés des personnes qu'il accompagne.

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

Une professionnalisation construite sur trois piliers

- 1 — Une visée émancipatrice et transformative** Pensée critique, réflexivité, posture éthique, participation des personnes accompagnées à la formation
- 2 — Une acquisition progressive des compétences** Engagement de l'étudiant, alternance intégrative, évaluation continue, partenariat actif avec les sites qualifiants et les intervenants
- 3 — Une exigence de niveau 6 gradée licence** Savoirs disciplinaires, initiation à la recherche, mobilité internationale, compétences transversales

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

Former des professionnels qui pensent et qui s'engagent

La formation développe une **clinique du travail social** fondée sur

- L'analyse de situations professionnelles complexes
- La réflexivité sur la posture et les pratiques
- L'élaboration d'un positionnement éthique ancré dans les valeurs du secteur

Deux espaces dédiés sur les 3 ans :

- Les **Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP)**
— un lieu de réflexion partagée sur l'acte professionnel
- Le **Groupe de Suivi de Formation** animé par le RSPF — un suivi longitudinal, collectif et individualisé de la professionnalisation

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

L'alternance : bien plus qu'un rythme, une pédagogie

L'alternance est **un élément structurant** du parcours de formation :

- Elle articule savoirs théoriques et situations professionnelles réelles
- Elle place la formation pratique au cœur de la professionnalisation — 55 % de la durée totale
- Elle développe la responsabilité professionnelle de l'étudiant
- Elle crée une dynamique permanente entre **savoirs, clinique, compétences et posture**

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

De l'étudiant à l'acteur de sa professionnalisation

La formation repose sur un **principe d'engagement** qui mobilise quatre leviers :

- **S'engager** dans les espaces réflexifs — mettre en mots, confronter, prendre du recul
- **S'impliquer** dans les travaux pédagogiques — élaborer une pensée personnelle et argumentée
- **Participer** aux temps collectifs — enrichir et être enrichi par la dynamique du groupe
- **Prendre l'initiative** dans la conduite de son parcours de formation pratique

PROJET PÉDAGOGIQUE NIVEAU 6

Une exigence académique à la hauteur du niveau licence

Les diplômes de niveau 6 s'inscrivent dans le **cadre européen des certifications** au même titre que la licence universitaire. Cela implique :

- Une **rigueur disciplinaire** : sciences humaines et sociales, droit, politiques publiques, sciences de l'éducation
- Une **initiation à la démarche de recherche** : mobiliser des outils d'investigation pour analyser les situations professionnelles
- Une **ouverture internationale** : mobilité, coopération, comparaison des pratiques
- Des **compétences transversales** : communication, numérique, travail en équipe, engagement citoyen

LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Une architecture spiralaire au service de l'intégration des compétences

Chaque bloc de compétences est abordé **chaque année**, avec un niveau d'exigence et de complexité croissant. Les savoirs ne sont pas compartimentés mais **revisités et approfondis** tout au long du cursus.

Cette approche spiralaire évite la juxtaposition des apprentissages et favorise leur **intégration progressive** dans une pratique professionnelle cohérente.

Des temps de coordination réguliers entre cadres pédagogiques et intervenants extérieurs garantissent la cohérence d'ensemble et permettent d'ajuster les contenus en fonction des retours des étudiants et des sites qualifiants.

LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

La spécificité métier affirmée par l'architecture commune

Une architecture partagée — blocs 3 et 4 communs aux quatre diplômes — ne standardise pas les métiers. **C'est un choix institutionnel assumé** : mettre en œuvre une architecture commune pour mieux affirmer ce qui distingue chaque diplôme.

Elle crée les conditions d'une **mise en visibilité accrue** de ce qui est propre à chaque diplôme

Elle oblige à **nommer et revendiquer avec précision** les spécificités de chaque métier

Elle **consolide et distingue** les identités professionnelles plutôt qu'elle ne les efface

Être ASS, ES, EJE ou ETS reste une identité professionnelle distincte, exigeante et irréductible.

UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS AU SERVICE DE LA FORMATION

Que vous soyez référent professionnel ou que vous interveniez ponctuellement ou de façon régulière, en cours magistral, en TD ou en accompagnement individualisé, vous contribuez à la construction d'une formation de niveau 6 exigeante, ancrée dans les réalités professionnelles du secteur.

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Formalisation

Formaliser dès le premier jour

Dès l'entrée en stage, le partenariat est structuré et sécurisé.

La convention tripartite — établissement de formation / site qualifiant / étudiant — formalise :

- Les engagements réciproques de chaque partie
- Les conditions d'accueil et de suivi
- La gratification lorsqu'elle est applicable
- La recherche du terrain est à l'initiative de l'étudiant, accompagné par l'équipe pédagogique

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

La réunion d'information avec les référents professionnels

Un temps dédié, organisé par l'APRADIS, pour :

- Présenter les attendus de formation en lien avec les blocs de compétences
- Expliciter les modalités d'accompagnement, de suivi et d'évaluation
- Favoriser une appropriation commune des enjeux de la réforme et du rôle de chacun
- Répondre aux interrogations des professionnels et sécuriser le cadre d'accueil

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Le livret de formation: outil central de coordination

Support structuré par blocs de compétences, il permet de:

- Rendre explicites les objectifs de formation pour chaque période
- Formaliser les attendus en termes de compétences observables
- Assurer la continuité entre les différents lieux de formation
- Soutenir le suivi individualisé et l'évaluation progressive de l'étudiant
- Constituer une trace formalisée pour les délibérations du jury

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Une co-évaluation intégrée

La réforme 2026 renforce la dimension collaborative de l'évaluation.

Trois acteurs associés :

- Le référent professionnel sur site
- Le formateur référent du centre de formation (RSPF)
- L'étudiant (auto-évaluation)

Objectif : objectiver le développement des compétences et favoriser la **réflexivité professionnelle**

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Les modalités d'évaluation pratique

- Bilans intermédiaires pour suivre la progression
- Bilans finaux situant le niveau d'acquisition des compétences
- Observations directes en situation de travail
- Visites de stage intégrées au processus formatif

Outils partagés : livret de formation + grilles d'évaluation par blocs → Traçabilité des apprentissages · Support aux délibérations du jury

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Nos engagements:

- Le terrain est reconnu comme **lieu de production de savoirs à part entière**.
- Développer une communication régulière, structurée et bidirectionnelle
- Accompagner l'accès et la sécurisation des terrains de stage
- Garantir un encadrement assuré par des professionnels qualifiés et identifiés
- Formaliser et sécuriser les partenariats par des conventions et des outils partagés
- Organiser des temps de coordination et d'analyse des pratiques entre acteurs
- Réaliser des visites de stage inscrites dans une démarche d'évaluation formative et continue

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

L'accueil de l'étudiant sur le terrain

L'accueil est une étape **déterminante** du parcours de formation.
Le référent professionnel veille à :

- Faciliter la découverte de l'institution et son cadre organisationnel
- Présenter les publics accompagnés et les missions de la structure
- Expliciter le cadre réglementaire
- Accompagner l'intégration progressive dans l'équipe

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Implication des professionnels: sur le terrain

L'accompagnement en situation de travail

L'accompagnement vise à soutenir la **montée en compétences** de l'étudiant. Il s'appuie sur :

- L'observation et l'analyse de situations professionnelles
- La participation progressive aux actions du service
- L'appropriation des écrits professionnels
- La compréhension du cadre institutionnel et partenarial
- La préparation aux évaluations, notamment les visites de stage
- La rédaction du bilan de stage en lien avec les BC

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Implication des professionnels: projets tutorés

Les projets tutorés et enquêtes de terrain

Les sites qualifiants : des **espaces privilégiés pour la mise en œuvre de projets structurés.**

Ces démarches permettent :

- La mobilisation concrète des compétences en situation réelle
- Le développement des capacités d'analyse et de réflexion professionnelle
- L'inscription de l'action dans une logique de projet
- Elles articulent : **observation • analyse • action • évaluation**

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Implication des professionnels: acteurs de la formation

Les référents professionnels contribuent à :

- Contextualiser les apports théoriques à partir de situations réelles
- Transmettre des savoirs issus de l'expérience de terrain
- Accompagner le développement progressif des compétences
- Participer activement aux dispositifs d'évaluation et de certification

PARTENARIAT avec LES SITES QUALIFIANTS

Engagements multi-niveaux

Une implication inscrite dans l'ensemble du parcours

- Participation aux jurys d'admission
- Animation de séquences pédagogiques et de modules de formation
- Contribution à l'élaboration des supports d'évaluation
- Accompagnement des parcours individualisés (dont le RSPF)
- Participation aux jurys d'évaluation
- Implication dans les commissions semestrielles et pédagogiques

LES INTERVENANTS

Les intervenants professionnels du secteur

Une expertise de terrain au cœur des enseignements

Les professionnels en exercice ou à la retraite apportent au dispositif de formation ce que les manuels ne peuvent pas transmettre :

- La **connaissance vivante** des publics accompagnés, des institutions, des pratiques et des politiques publiques
- La **capacité à illustrer** les apports théoriques par des situations réelles et actuelles
- Une **légitimité professionnelle** qui résonne auprès des étudiants
- Le **sens du métier** : ses valeurs, ses tensions, ses évolutions

Leur présence dans la formation est un gage d'ancrage dans les réalités du secteur.

LES INTERVENANTS

Les intervenants formateurs

Une expertise pédagogique au service du niveau 6

Les intervenants dont la formation est le métier apportent:

- Une **maîtrise pédagogique** construite par l'expérience de la formation elle-même
- Une **vision transversale** du secteur, nourrie par leurs interventions dans différents contextes
- Une **capacité à faire le lien** entre approches théoriques, cadres réglementaires et réalités de terrain
- Une **adaptabilité** aux évolutions des référentiels et des publics en formation

Leur professionnalisme pédagogique est une garantie de qualité pour les formations de niveau 6.

LES INTERVENANTS

Des interventions inscrites dans les blocs de compétences

Chaque intervention s'inscrit dans un bloc de compétences identifié et contribue à la progression de l'étudiant sur les 3 années :

BC1 — Apports disciplinaires et méthodologiques spécifiques au métier

BC2 — Contenus transversaux : autodétermination, éthique, droits des personnes

BC3 — Politiques publiques, partenariat territorial, dispositifs d'action sociale

BC4 — Contexte professionnel, cadre légal, déontologie, identité professionnelle

La réforme 2026 rend cette articulation explicite et partagée entre tous les acteurs.

LES INTERVENANTS

Des formes d'intervention variées

- Cours magistraux et apports disciplinaires
- Travaux dirigés et analyses de situations professionnelles
- Participation à des dispositifs d'analyse de pratiques
- Contribution à l'élaboration des supports de contrôle continu
- Participation aux jurys d'évaluation
- Accompagnement individualisé d'étudiants dans certains dispositifs

Ces interventions permettent de contextualiser les apports théoriques, de transmettre des savoirs expérimentiels et de faciliter l'appropriation progressive des compétences du référentiel.

LES INTERVENANTS

La réforme 2026 : de nouvelles exigences partagées

La réforme renforce les exigences propres au niveau 6 et implique pour les intervenants :

- Une connaissance du **référentiel de formation** et des blocs de compétences concernés
- Une **articulation explicite** entre les apports théoriques et les situations professionnelles réelles
- Une inscription dans une **progression construite sur 3 ans**
- Une contribution aux **nouvelles modalités d'évaluation** : contrôle continu, dossiers, jurys

LES INTERVENANTS

Pour que vous puissiez exercer pleinement votre rôle, l'APRADIS s'engage à :

- Partager le **référentiel de formation** et les attendus pédagogiques liés à chaque intervention
- Assurer une **coordination pédagogique** permettant l'articulation des enseignements
- Fournir les **outils nécessaires** : plans de formation, livret de formation, grilles d'évaluation
- Organiser des **temps d'échange** entre intervenants et équipe pédagogique
- Garantir un cadre contractuel clair

LE PÔLE DE FORMATIONS DE NIVEAU 6

Le pôle niveau 6 en un coup d'œil

4 formations — ASS · ES · EJE · ETS · **3 sites** — Amiens · Laon · Beauvais

~ **660 étudiants** par an, aux parcours et statuts diversifiés :
formation initiale · formation continue · apprentissage · contrat de professionnalisation · demandeur d'emploi · financement personnel

Parcours complet ou partiel — acquisition de blocs de compétences isolés possible

Une équipe de 23 professionnels — 1 responsable de pôle · 16 cadres pédagogiques · 6 secrétaires pédagogiques — au service de la réussite de chaque étudiant

Une même exigence de qualité sur l'ensemble du territoire.

Qui contacter ? — Site d'Amiens

Responsable du pôle niveau 6

Anne-Sophie GESSLER
CHRISTY

Formation	Cadres pédagogiques	Secrétariat
ES	<u>Anna REMY</u>	Isabelle PÉCOURT
	Angélique FRANÇOIS	Isabelle LEFEBVRE
	Catherine GODIN	
	Didier KAPETANOVIC	
	Florence JENDREJESKI	
ASS	<u>Adeline PRUVOT</u>	Florence ROUSSEL
	Valérie MAILLART	
	Alice LEFÈVRE	
ETS	<u>Delphine POUCHAIN</u>	Florence ROUSSEL
EJE	<u>Marie-Hélène CAZÉ</u>	Aurélie QUADRAO
	Dorine LEROY	

Qui contacter ? — Sites de Laon et Beauvais

Responsable du pôle niveau 6

Anne-Sophie GESSLER
CHRISTY

Formation

Cadres pédagogiques

Secrétariat

ES Laon

Julien TELLIER

Aurélie BELOT

Marc BOVY

ES Beauvais

Tiphaine LANDOULSI

Valérie KAJI

ASS Laon

Marjorie LESOURD

Aurélie BELOT

ASS Beauvais

Julie COTTRET

Valérie KAJI

Capacité d'accueil en stage DEES-DEASS-DEEJE-DEETS Rentrée 2026-2027 – Remplir le formulaire

Capacité d'accueil en stage DEES-
DEASS-DEEJE-DEETS Rentrée
2026-2027

